
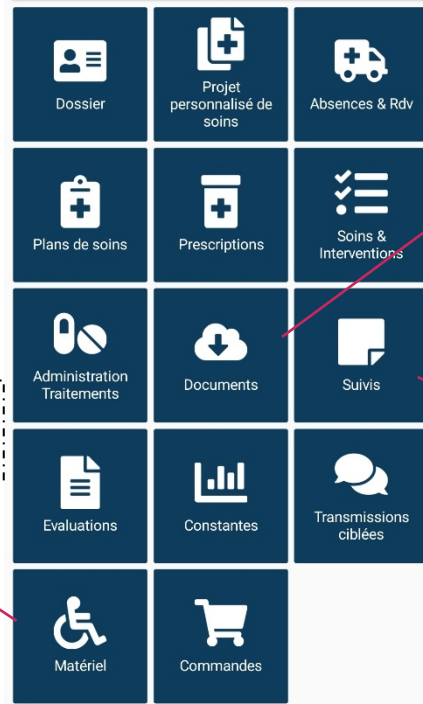


J'accède au tableau de bord d'un patient

- › Je clique sur le menu de gauche  , puis sur « Liste des patients »
- › Je saisis le nom du patient, puis je clique sur sa fiche
- › Depuis le tableau de bord, je peux ajouter et/ou consulter des informations en cliquant sur le pavé concerné.



Les documents médicaux (Prescriptions complètes, protocoles de soins...) sont accessibles dans l'onglet « Documents »

Le code de la valise sécurisée est accessible dans l'onglet « Matériel »

Les différents suivis sont consultables depuis l'onglet « Suivis ».

J'ajoute un suivi médical

- 1- Je clique sur « Suivis médecins »
- 2- Je clique sur le + pour ajouter un suivi
- 3- Je sélectionne le titre de mon suivi « Visite médecin traitant » dans la liste déroulante
- 4- Je saisis mon suivi en cliquant sur « Votre commentaire »
- 5- Je valide mon suivi



Le dossier du patient reste accessible par le menu de l'application (Liste des patients) jusqu'à 16 jours après sa sortie d'HAD.

En tant que professionnel libéral, les accès aux dossiers des patients sont nominatifs.

Mon identifiant et mon mot de passe sont strictement personnels.

PENSER A SE DECONNECTER